

De bonnes Sources

MAGAZINE MUNICIPAL DE GUÎTRES
N°2 Octobre/Novembre/Décembre 2020



À LA UNE... / p.4 et 5

Nouvelle jeunesse pour l'Abbatiale



FOCUS / p.3

À bonne (et belle) école !



FOCUS / p.3

Attention aux aboiements !



De bonnes Sources

Magazine municipal de Guîtres

Octobre/Novembre/Décembre 2020

SOMMAIRE

Édito	2
Hervé Alloï	
FOCUS	3
Gare aux aboiements continus ! À bonne (et belle) école	
À la une... ..	4
Abbatiale Notre-Dame : une suite à l'Histoire...	
Actu	6
Des opportunités à saisir Air Badminton Le CCAS de Guîtres Un nouvel adjoint au Maire Partenariat urbain	
Vivre à Guîtres	7
Quand Guîtres s'habille de rose De la gym aux Gueytines Journées Européennes du Patrimoine Comité de jumelage en ordre de marche	
Agenda	8
État civil	8
D'hier à aujourd'hui... ..	8

Directeur de publication
Hervé Alloï

Création graphique
SOADDICT - Sonia AHEHEINNOU
sonia@soaddict.com

Impression
Raynaud Imprimeurs
T 05 49 06 10 66



Citoyenneté

Qu'est-ce qu'une commune ? Cette question, chères Guîtres et chers Guîtres, peut-être la trouvez-vous stupide ? Et pourtant... Qu'est-ce qu'une commune ? C'est un lieu où des personnes, femmes, hommes, enfants, propriétaires d'animaux domestiques ou non, des personnes de toutes les générations, de toutes les catégories sociales, vivent, s'adonnent à des activités professionnelles, de loisirs, familiales, etc., avec plus ou moins de facilités pour y parvenir.

C'est aussi et surtout un lieu où toutes ces personnes doivent vivre ensemble, partager. Un lieu où il faut savoir respecter, pour le bien de tous, pour l'intérêt général, un certain nombre de règles élémentaires de vie commune, de citoyenneté.

J'en appelle à cette citoyenneté, afin que dans un souci permanent de tranquillité publique, nécessaire dans une commune qui se veut paisible et attractive, chacun d'entre nous ait bien conscience qu'il a un rôle à jouer pour réussir ce « bien vivre ensemble ».

Lors de nos premiers mois de travail, nous avons eu tout le « loisir » de constater que cette citoyenneté était régulièrement mise à mal et voici quelques exemples de ce qui peut empoisonner la vie des autres :

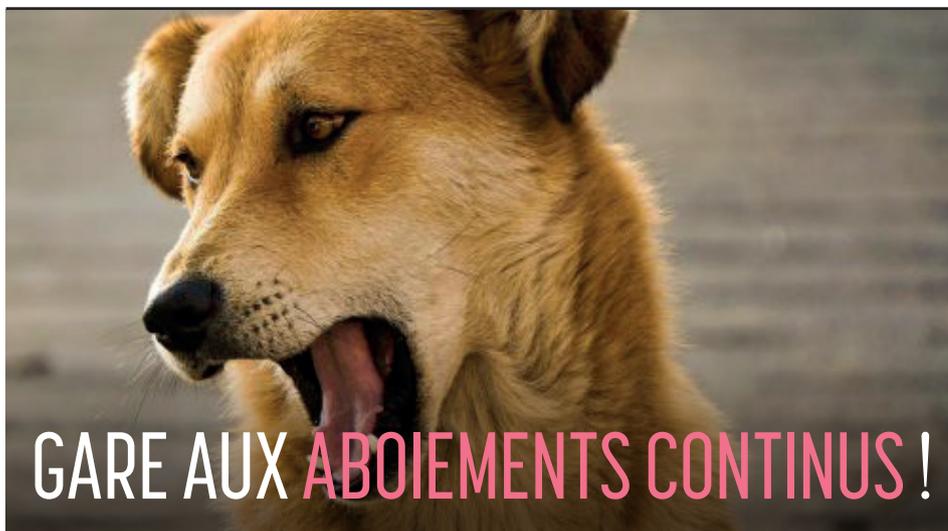
- Les aboiements intempestifs des chiens, de jour comme de nuit
- La vitesse excessive sur certaines voies de la commune
- Le bruit après une certaine heure
- Les poubelles non rentrées (alors que souvent elles peuvent l'être), véritable pollution visuelle et olfactive
- Les stationnements anarchiques ou illimités, etc.

Les exemples ne manquent pas... Je suis convaincu que chacun sait se responsabiliser. Je l'ai vu lorsqu'ont été prises des décisions de sécurisation des transports scolaires à la sortie du collège. Mais le long chemin de la citoyenneté est loin d'être abouti et la Municipalité prendra les mesures nécessaires pour assurer au mieux cette tranquillité publique : en partenariat avec la gendarmerie, contrôles réguliers de vitesse en différents points de la commune, appel à un acousticien pour les aboiements de chiens répétés, les fêtes trop tardives et bruyantes, lancement avec le SMICVAL, en concertation avec les habitants, d'un large « plan » de gestion des déchets et des poubelles, incitation à entretenir devant chez soi, à balayer devant sa porte, lutte contre la consommation excessive d'alcool sur la voie publique, etc.

La citoyenneté, c'est l'affaire de tous, personne n'ayant davantage de droits que les autres et chacun ayant autant de devoirs. C'est la condition d'un « vivre ensemble » réussi !

Vive Guîtres !

Hervé ALLOÏ
Votre Maire



GARE AUX ABOIEMENTS CONTINUS !

Le chiffre 3

Selon le Ministère de la Santé un bruit est considéré comme gênant lorsqu'il dépasse le bruit ambiant de 5 décibels le jour de 7h à 22h et de 3 décibels la nuit de 22h à 7h. A partir de 22h, les aboiements (et autres bruits) franchissant cette limite sont considérés comme du tapage nocturne (article R-623-2 du Code Pénal. Le tapage diurne est également répréhensible si les bruits sont répétés, intenses ou durent dans le temps.

Nuisance sonore

Le Code de la Santé Publique dans l'article R.1334-3 stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ». Aboiements, vrombissements de motos ou voitures, bruits de fêtes et de musique excessive, cris, etc. sont concernés et les amendes peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros.

Durant tout l'été, les plaintes se sont multipliées au sujet d'aboiements de chiens, dans certains secteurs de la commune, qui empoisonnent la vie du voisinage.

Si la meilleure solution est encore d'essayer d'instaurer un dialogue avec vos voisins propriétaires des chiens bruyants, parfois (fréquemment ?), il s'avère impossible. La solution du médiateur peut alors être envisageable.

Mais la Municipalité va agir pour que cesse cette gêne, heureusement très

localisée. Elle envisage, là où le « vivre ensemble » ne sera pas respecté, de faire appel à un service acousticien apte à constater les aboiements avant un dépôt de plainte.

Il serait plus judicieux de se responsabiliser. Tous les chiens, loin s'en faut, ne créent pas ces nuisances, leur maître sachant généralement éduquer leur animal, le promener s'il n'y a pas d'espace, ne pas le laisser attaché, lui tenir compagnie, pour éviter ou amoindrir ces aboiements continus et nuisibles à la collectivité.

À BONNE (ET BELLE) ÉCOLE

La période estivale, désormais bien révolue, a été mise à profit pour un chantier de rénovation énergétique de l'école maternelle. C'est toute l'isolation thermique extérieure qui a été revue et rénovée ce qui permettra aux enseignements et enfants de travailler dans des conditions plus confortables.

La Municipalité voit également, dans ces travaux, la possibilité de générer d'importantes économies d'énergie, importantes tant pour le budget municipal que pour les objectifs fixés en matière de transition écologique.

Ce chantier qui a coûté 95 000 euros à la collectivité était nécessaire... Et comme il est toujours important de joindre l'utile à l'agréable, cette somme a inclus des travaux de peinture extérieure qui donnent à notre école maternelle une bien belle allure !



• À la une...

Abbatiale Notre-

L'Abbatiale Notre-Dame, le « phare » de Guîtres va bénéficier d'une véritable cure de jouvence, la volonté de la Municipalité étant de lancer un ambitieux plan de rénovation et de mise en valeur de cet édifice. Un plan sur plusieurs années qui permettra de poursuivre l'Histoire de Guîtres.

De suite, ce fut « oui » Lorsqu'Hervé Alloï, le Maire a expliqué à Bertrand Jaunay, président des Amis de l'Abbatiale, sa vision pour l'Abbatiale Notre-Dame, de suite, ce dernier a adhéré ! Et s'est déclaré prêt à apporter toute sa science et sa passion pour que les objectifs soient atteints.

L'Abbatiale, Monument historique depuis 1901, dont les premières constructions remontent au XIème siècle, ressent les douleurs de son âge... Bertrand Jaunay se souvient des dernières restaurations, de 60 à 68, en 94. Aujourd'hui, c'est la charpente du chœur et du transept qui l'inquiète sérieusement.

Un projet global de mise en valeur

Il a donc adhéré de suite pour un vaste programme de rénovation : « *Les fuites, dit Hervé Alloï, font courir des risques d'effondrement des voûtes. Mais nous devons aller plus loin. Les possibilités de financement plaident pour une remise en valeur totale de l'Abbatiale.* » Ce sera aussi la rénovation électrique, de l'éclairage extérieur, la requalification des abords, rue de l'Église, place des Tilleuls, etc. Un projet global et ambitieux.

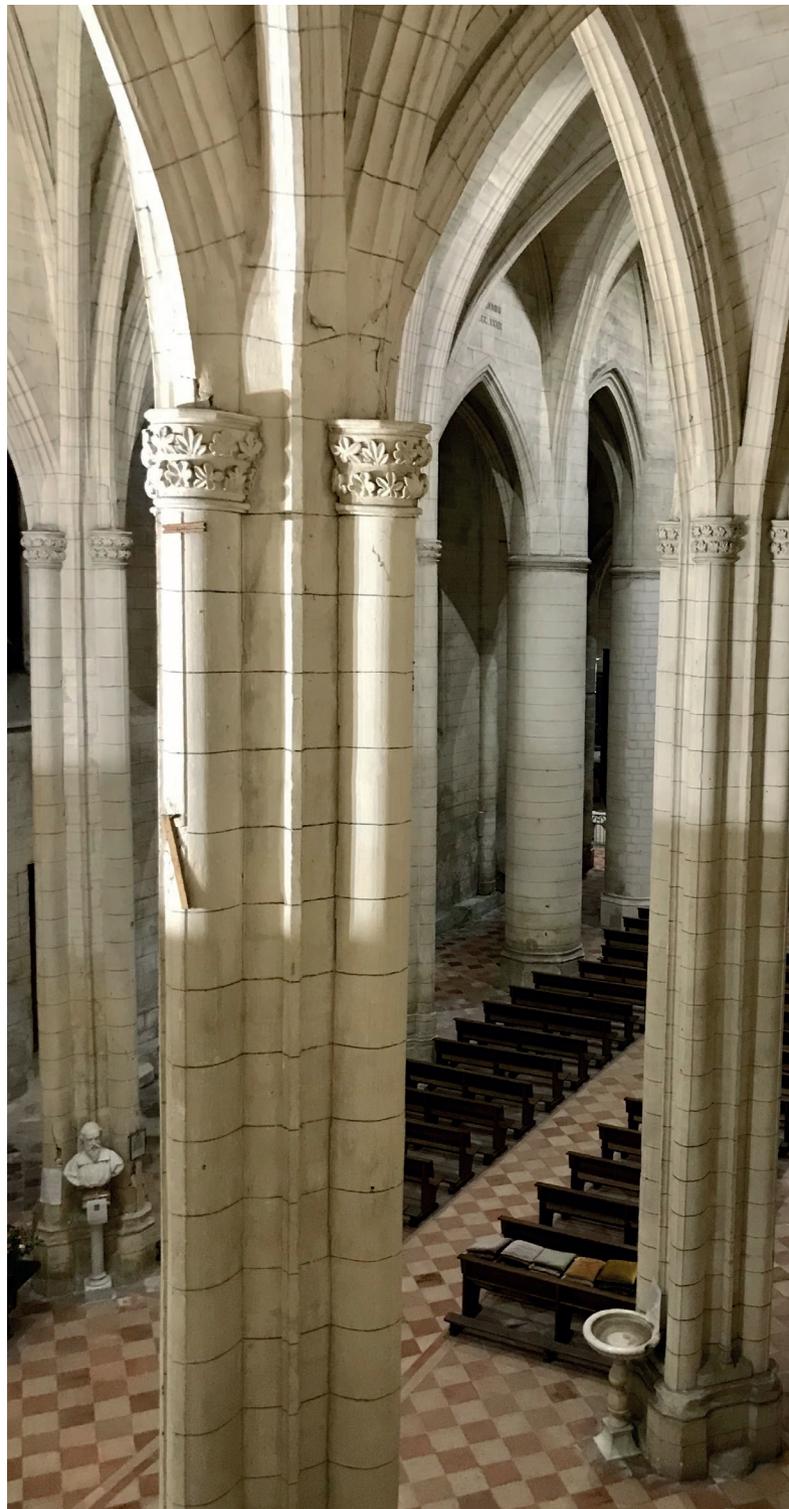
Le Maire et le président vont donc prendre leur bâton de pèlerin pour aller sonner aux bonnes portes : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département, la Région, l'Europe... « *Nous ferons également appel au secteur privé et lancerons une souscription volontaire.* »

Objectif : dépasser les 80% de subventions, c'est autorisé pour un Monument historique.

Des études primordiales

La première phase est lancée, la recherche d'un architecte du Patrimoine : « *Il nous faut des études poussées, précises pour compléter celles qui existent. Notre dossier doit être solide et mobilisateur.* »

Ce travail durera une bonne année. Il est indispensable pour la suite qui se fera au fil du temps. « *Nous prendrons le temps et le temps budgétaire qu'il faudra, conclut le Maire, pour aller au bout du dossier.* »



- Dame : une suite à l'Histoire...



3 questions à... _____

Jean-Philippe DUBAN, adjoint à l'Urbanisme, au Patrimoine communal et à l'Environnement.

Dans quel état est l'Abbatiale ?

L'étude de 20 ans en arrière définissait des faiblesses importantes, mais aujourd'hui l'affaire est urgente. Les réparations provisoires ont fait leurs dégâts. La charpente de la partie orientale ne remplit plus son rôle. Les descentes de charges ne sont plus réparties.

Que convient-il de faire ?

L'abbatiale ne peut plus supporter l'« à peu près ». Des travaux structurants et embellissants sont nécessaires. Ce sera un long et ambitieux chantier, mais c'est une obligation pour la remettre en état et lui faire jouer le rôle qui lui est dévolu dans le développement de la commune.

Quel est ce rôle ?

Elle sera avec ses abords une liaison importante entre un centre redéfini et un beau site touristique. Elle est un muscle pour le renouveau du centre-bourg, un élément incontournable de ce que nous voulons faire en matière d'urbanisme et d'attractivité de Guîtres.



Un vote unanime

Le lancement des études a été voté lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 2020. Un vote unanime prouvant tout l'intérêt que représente l'Abbatiale pour Guîtres. Un comité de pilotage sera mis en place rapidement dont la première mission est de choisir l'architecte du Patrimoine, maître d'œuvre du projet.

FAIRE VIVRE L'ABBATIALE

Lieu de culte prioritairement, c'est en relation avec les autorités diocésaines et les Amis de l'Abbatiale que la Municipalité veut faire vivre ce bel édifice. « J'aimerais, dit Hervé Alloy, que les Guîtres, les Guîtres investissent ce joyau dont la vocation est aussi culturelle. »

La Saison musicale organisée par les Amis de l'Abbatiale, est incontournable. Ce festival est de très grande qualité, le lieu assurant une acoustique parfaite. Qui ne se prête toutefois pas à toutes les musiques. Mais l'objectif est d'attirer, aussi, un autre public, sans doute plus jeune, sur des animations choisies, dans l'édifice ou sur le parvis.



Les visites, assurées, l'été, par Margot Chaussat, s'intensifieront et feront découvrir ces « secrets » dont la charpente (notre photo) et l'histoire tourmentée des lieux.



DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

La période que nous traversons est suffisamment compliquées pour ne pas laisser passer les opportunités positives qu'elle peut présenter. Le Gouvernement a lancé un plan de relance économique dans le cadre de la crise sanitaire actuelle.

Les collectivités territoriales y sont intégrées pour démarrer des projets d'investissement (qui offrent de l'activité aux entreprises) avant le 31 décembre 2020. La Municipalité a saisi l'occasion en présentant trois dossiers « subventionables ».

Il s'agit de la rénovation énergétique de la Mairie (nécessité de changer les fenêtres de l'étage, vraies « passoires »

énergétiques), d'un autre, déjà présenté, de rénovation de l'immeuble Roussi et de la rénovation de la façade de l'ancienne école de musique (notre photo), futur lieu culturel.

Le budget global est d'environ 70 000 euros et les financements demandés (plan de relance et département) d'environ 50 000 euros.

Air Badminton

C'est un nouveau sport lancé par la Fédération Française de Badminton permettant de pratiquer le badminton en extérieur : un matériel adapté, de nouvelles règles et des terrains spécifiques. La Municipalité, grâce à son partenariat avec la FFB qui prend en charge 80% du coût de tels terrains, en installera deux sur la plaine sportive des Gueytines, au grand plaisir du « Volant de l'Isle » et son président Ludovic MOULINIER.

Elu référent « sports » : Sébastien GAURY, adjoint au maire chargé des Associations, du Sport, des Fêtes et Célébrations.



LE CCAS DE GUÎTRES

Le CCAS vous oriente sur les services d'aide sociale. Il ne répond pas à la place de la Maison des Solidarités de Coutras ou des associations caritatives mais dirige les citoyens vers le service adapté. Il recherche des bénévoles : déménagement, portage de livres, petits travaux...

Le Service d'Accompagnement et d'Aide à domicile du CCAS a pour vocation d'accompagner le maintien au domicile de toute personne empêchée par un handicap, par le vieillissement, par la maladie. Il n'est pas un service de ménage.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, une formation ?

Pour les moins de 25 ans, la Mission Locale vous reçoit tous les mercredis, à l'Espace Blanche-Gonon, sur rendez-vous. **Contact** : 05 57 51 71 27

Pour les plus de 25 ans, le PLIE vous accompagne, vous conseille. La permanence a lieu tous les mercredis matins, à l'Espace Blanche-Gonon, sur rendez-vous. **Contact** : 05 57 51 56 67

Un nouvel adjoint au Maire

Suite à la démission de Jean-Jacques SZKOLNIK qui demeure toutefois conseiller municipal, Sébastien GAURY a été élu, lors du conseil municipal du 1^{er} octobre, adjoint au Maire. Il reprend les délégations de son prédécesseur avec lequel il continuera de travailler : les Associations, le Sport, les Fêtes et les Célébrations.

PARTENARIAT URBAIN

Guîtres développe de solides partenariats, nécessaires à ses différents projets dont la requalification du centre-bourg autour de la place du Puits Henri-IV.

Ces partenariats ne sont pas seulement financiers (ils le sont aussi...) mais permettent de développer une ingénierie indispensable à ces projets.

La machine est enclenchée. Nos élus ont ainsi pu rencontrer Jean-Philippe LE GAL (notre photo) vice-président de La Cali à l'Habitat, venu apprécier le potentiel de Guîtres et engager son soutien.

Les élus ont ensuite rencontré les responsables de l'Établissement Public Foncier dont l'apport sera primordial



pour assurer des acquisitions foncières nécessaires à la requalification des commerces et de l'habitat.

Enfin, le Département est venu poser les fondations de l'étude de centre-bourg, document de référence du projet guîtraud qui avance à bon train dans la direction de la mise en valeur touristique, patrimoniale, naturelle de la commune et de ses possibilités d'y vivre bien.



QUAND GUÎTRES S'HABILLE DE ROSE

Opération relancée par Mme Marie-Francoise Ranchou en 2019, Octobre Rose, sensibilisant au dépistage du cancer du sein, se déroule de nouveau durant tout le mois d'octobre, à l'initiative de deux élues, Soraya Marchioro-Carles et Sylvie Lagarde. Guîtres s'habille de rose... y compris sa mairie !

COMITÉ DE JUMELAGE EN ORDRE DE MARCHÉ

Le comité de jumelage s'est doté d'un nouveau bureau présidé par Jean-Luc Leterme. Ayant dû, crise sanitaire oblige, annuler le voyage à Schladen, le comité se réjouit de ses projets : à moyen terme, l'organisation du rallye touristique et d'un vide-grenier (les dates dépendront des préconisations préfectorales) et la poursuite des partenariats et à plus long terme, en 2021, le voyage d'échanges à Schladen et en 2022 une manifestation inter-pays en lien avec les politiques environnementales de l'Union Européenne. L'enjeu est de générer de la fraternité autour de projets et d'actions en commun et de, toujours, développer les liens d'amitié.

BUREAU Président : Jean-Luc LETERME ; Président délégué : Gérald DECAESTEKE ; 1^{er} vice-président : Gilles BEGUIN ; Trésorière : Odile RAMBEAU ; Trésorière adjointe : Gisèle DECAESTEKE ; Secrétaire : Maud BERNARDI ; Secrétaire-adjoint : Alain RAMBAUD ; Assesseur : Catherine BRIS DE SOUZA.



Comité de jumelage de Guîtres

8 Grand-rue 33230 Guîtres

Blog : jumelagepaysdeguitres eklablog.com

Mail : jumelage.paysdeguitres@gmail.com



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Un hôtel de ville particulier

Plusieurs animations avaient lieu à Guîtres lors des Journées du Patrimoine autour du musée ferroviaire, de l'Abbatiale et de l'hôtel de ville, pour la première fois, ouvert à la visite.

Il faut dire que cet édifice, ancien hôtel particulier de la famille Tranchère qui s'y est installée à la fin des années 1600, présente de nombreux points d'intérêt : Le salon d'honneur (notre photo), ses boiseries, ses œuvres de Daniel Réal, ses panneaux décoratifs (issus du château de Coutras ?), le bureau du Maire, ancienne salle des mariages, l'étage et ses « trésors » d'histoire, etc..

Cette maison est devenue mairie aux environs des années 1860, après de maintes péripéties pour la famille Tranchère à l'époque révolutionnaire. Elle sera désormais ouverte, chaque année, aux Journées du Patrimoine.



De la gym aux Gueytines

Rive Droite Gymnastique propose depuis la rentrée une activité de gymnastique artistique aux agrès, au gymnase des Gueytines...

C'est une activité nouvelle à Guîtres et elles sont passionnées ! Tellement qu'elles n'ont pas hésité à sortir leurs agrès pour pallier l'interdiction des gymnases. La présidente, Perrine Maurin, est ravie de pouvoir faire connaître la Gym à Guîtres comme elle le fait à Saint-Denis-de-Pile pour la gym acrobatique, rythmique et petite enfance.

Encadrés par Marina, professeur diplômée, les gymnastes se retrouvent les lundis de 18 à 20h (pour les plus confirmées), les vendredis de 17 à 19h et les samedis de 10h30 à 12h30.



Pour en savoir davantage :

Rive Droite Gymnastique - Tél. 07 86 25 72 23
www.rivedroitegymnastique.fr

• Agenda

• État civil

Mois d'octobre

OCTOBRE ROSE

Manifestations pour la sensibilisation à la lutte contre le cancer. Présence d'un stand, chaque dimanche au marché.

Élus référents : Mme Sylvie LAGARDE et Mme Soraya MARCHIORO-CARLES.

25 octobre - Plaine des sports des Gueytines.

CYCLO-CROSS

1^{er} novembre - Cimetière, 10h

JOURNÉE DU SOUVENIR FRANÇAIS

4 novembre - Foyer communal, 18h30.

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PROJET PARTICIPATIF CULTUREL AVEC MKP

Élue référente : Mme Marianne Lavallée

11 novembre

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 11 NOVEMBRE

Devant le monument aux morts de la commune de Guîtres.

Élu référent : M. Sébastien GAURY

19 et 20 décembre

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par la Municipalité sur la place du Puits Henri-IV, ce marché de Noël se déroulera en extérieur et sur deux jours.

Élue référente : Mme Émilie BALLION TEURLAY

9 janvier - 11h15

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ DE GUÎTRES

Bien entendu, ces manifestations demeurent sous réserves des mesures sanitaires qui seront appliquées par Madame la Préfète au moment de leur déroulement prévu.



Plus d'informations : 05 57 69 10 34

Mairie de Guîtres - mairie.guitres@orange.fr

Naissances

- Louis, Albert RODIER 18 juillet 2020
- Yméo DENIZOT 27 août 2020
- Giulia, France, Rachel DANIAU 30 août 2020
- Savannah BOUFFARD 10 septembre 2020

PACS

- Stéphane CRUZOL et Kathy MARCEL 19 septembre 2020

Décès

- Mme Aurélie COUTEAU 11 juin 2020
- Mme Colette ROBERT 12 juillet 2020
- Mme Jeanne GAGNEBÉ 17 juillet 2020
- Mme Marie-Jeanne COURAUD 29 août 2020
- Mme Elisabeth BEYLOT 23 septembre 2020
- M. Jean GUION 24 septembre 2020



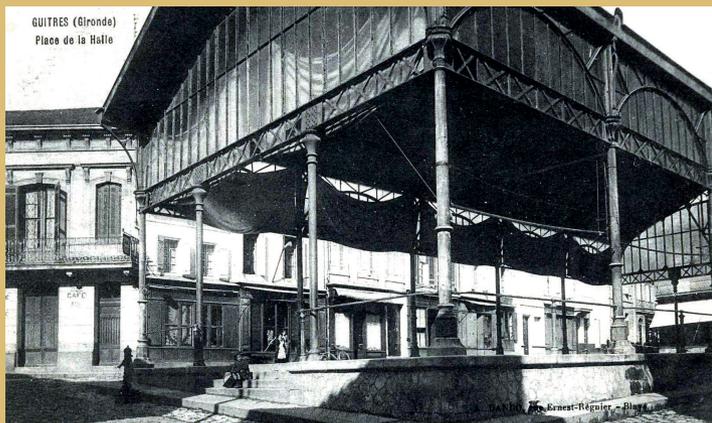
DISPARITION DE NOTRE DOYENNE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, le 29 août, la disparition de Marie-Jeanne COURAUD, doyenne de notre commune qui s'est éteinte à l'âge de 107 ans. Mme Couraud habitait rue Fonsadaise où elle était très appréciée.

Tous les Guîtres se souviennent d'elle, de sa grande vitalité, de son caractère « entier » et de sa bonne humeur. Chacun a en souvenir, Marie-Jeanne sur son vélo, vélo que ses enfants ont dû lui confisquer à l'approche de ses cent ans...

Toutes nos condoléances renouvelées à sa famille et ses proches.

D'hier à aujourd'hui...



Place de la Halle à cette époque-là... Place dite du Puits-Henri-IV, aujourd'hui... Le décor a bien changé entre les rues Sainte-Catherine et Notre-Dame. Avec la disparition de nombreux commerces, celle de la Halle également. De bonnes raisons de réfléchir ardemment et concrètement à un projet urbain de requalification de cette place (qui y trouvera peut-être un nom...) qui doit devenir l'épicentre (avec l'Abbatiale) de notre attractivité touristique... et l'un des sites emblématiques de notre commune.